

## 7. Finances locales

### 7.0 – Finances

N° 70-2022

#### **DECISION DU MAIRE**

La Ville de Pont-Audemer souhaite engager la restructuration du groupe scolaire Jules Verne. Les locaux actuels n'étant plus adaptés, une restructuration de l'établissement s'avère indispensable, afin de permettre l'accueil et l'apprentissage scolaire dans des conditions idéales pour apporter tout le bénéfice attendu pour le bien des enfants. Pour cela, il est notamment prévu des travaux d'isolation, d'éclairage, de réseau informatique de chaufferie et d'accessibilité.

Le maire de la ville de PONT-AUDEMÉR

**VU** l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** la délibération du conseil municipal n°18-2022 en date du 19 février 2022 portant délégation du Conseil municipal au maire ou à son représentant de demander à tout organisme financeur, l'attribution de subventions, pour tout projet, en investissement et/ou en fonctionnement, sans limite de montant.

**Considérant** que la volonté de mettre à disposition des équipements de qualité pour l'éducation ;

**Considérant** que l'état actuel des locaux de l'école primaire Jules Verne ne sont plus adaptés ;

**Considérant** que les travaux de réhabilitation et de restructuration envisagés apporteront un équipement éducatif de qualité ;

**Considérant** que l'augmentation importante du montant des travaux en raison de la conjoncture économique actuelle ;

**Considérant** que le plan de financement ci-dessous permettrait à la commune d'engager les travaux :

Plan de financement prévisionnel (mars 2022)				
Dépenses HT		Recettes		
Etudes préalables	21 065,00 €	Etat DSIL (arrêté)	1 162 664,40 €	40%
Maîtrise d'œuvre	268 191,00 €	Département	871 998,30 €	30%
Annonces Marché Public	2 430,00 €	Commune de Pont-Audemer	871 998,30 €	30%
Travaux	2 602 625,00 €			
CT / SPS	12 350,00 €			
<b>Total</b>	<b>2 906 661,00 €</b>	<b>Total</b>	<b>2 906 661,00 €</b>	

**DECIDE** de solliciter les aides financières auprès de l'Etat au titre de la DETR/DSIL 2022 et du Département de l'Eure au montant le plus élevé possible.

Fait à Pont-Audemer, le 31 mars 2022

le Maire de Pont-Audemer



Alexis DARMOIS